



InvestDirect HSBC
1725, 16^e Avenue, bureau 102, C.P. 5
Richmond Hill, ON L4B 4C6

Par télécopieur : 1-866-336-8471

Compte grevé – Directives de transfert

Dans le présent formulaire, les termes «je», «me», «moi», «mon», «ma» et «mes» renvoient au client et à chaque cotitulaire du compte. Les termes «vous», «votre» et «vos» désignent InvestDirect HSBC, une division de Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. Tous les termes importants ont le même sens que celui qui leur est donné dans les Conditions de la convention du client.

Pour faciliter la bonne gestion d'un compte grevé ou nanti, je reconnais qu'une partie ou la totalité des actifs de mon compte InvestDirect HSBC doit être transférée à mon ou à mes comptes grevés.

1. Je donne l'ordre et l'autorisation à InvestDirect HSBC de transférer (cocher une case)

la totalité une partie des actifs de mon ou mes comptes actuels

_____ à mon ou mes comptes grevés ou nantis

_____.

2. Directives de transfert d'une partie des actifs. (Vous N'avez PAS à remplir cette section si vous transférez la totalité des actifs du compte.)

QTÉ/Parts/Valeur nominale/ Montant en dollars	Description des valeurs	Du compte	Au compte

Nom du client (titulaire du compte)

Signature

Date

Nom du client;
(Cotitulaire du compte, le cas échéant)

Signature

Date